



Local commercial vers meublé de tourisme à paris

Par **alextop7575**, le **14/06/2013 à 10:55**

Bonjour,

heureux propriété d'un local commercial sur Paris
je souhaiterais le transformer en meublé de tourisme

y a t'il un frein particulier à ce sujet ?
est-ce que je risque quelque chose à faire la demande auprès de la mairie.

Merci d'avance,

Alex

Par **dddddd**, le **09/04/2014 à 11:31**

Bonjour,

avez-vous trouvé une réponse à votre problème car cela m'intéresse.

Par **Visiteur**, le **11/04/2014 à 15:53**

Bonjour,

il vous faut faire changer la nature du bien; de commercial en habitation. Demandez à la mairie, je ne vois pas ce que vous pensez risquer.